

HALL A

APPARTEMENT 2 PIECES
n° A23 au 2^e étage

SEJOUR/CUISINE	26.16 m ²
CHAMBRE 1	12.88 m ²
SDB	5.10 m ²
RGT	1.87 m ²

SURFACE TOTALE HABITABLE	46.01 m²
BALCON	3.50 m ²

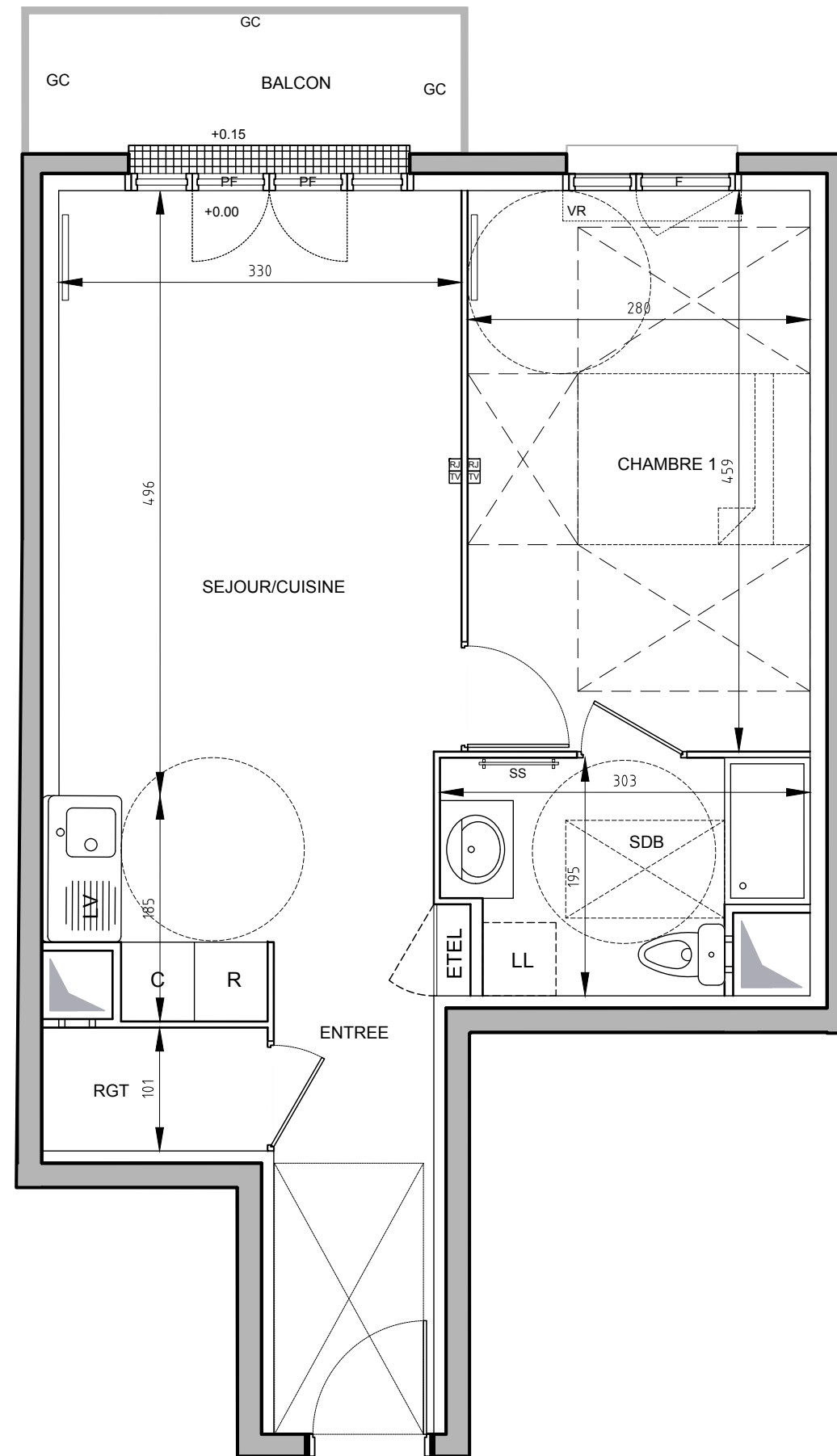
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	49.51 m²
---------------------------------	----------------------------

LEGENDE

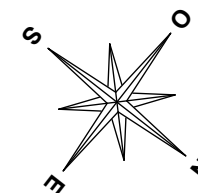
F : Fenêtre	SS : Sèche Serviette
PF : Porte Fenêtre	R : Réfrigérateur
VR : Volet Roulant	LV : Lave Vaisselle
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
: Soffite / faux plafond	C : Cuisson
ETEL: Tableau électrique	
PL : Placard	

Indice A Octobre 2017
Echelle :

Architecte : Jacques Soucheyre



2P A23



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.